



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24021246

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

24 JAN. 2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0743 681 083**

Nom

(en entier) : **Pranarom Med**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue des Artisans 35, 7822 Ath**

Objet de l'acte : Démission et nomination d'un administrateur (délégué)

Extrait des décisions écrites de l'actionnaire unique prises le 2 janvier 2024:

Décision 1 : Prise d'acte de la démission de Madame Stéphanie Gheysens de son mandat d'administrateur de la Société

L'Actionnaire Unique prend acte de la démission de Madame Stéphanie Gheysens, domiciliée à Chemin de la Tourette 36, 7822 Isières, de son mandat d'administrateur de la Société, présenté à la Société par lettre de démission (ANNEXE I) avec effet à partir du présent.

[...]

Décision 3 : Prise d'acte du changement du représentant permanent d'INULA SA

L'Actionnaire Unique prend acte de la décision d'INULA SA, administrateur (délégué) de la Société, de, avec effet à la date des présentes décisions:

- mettre un terme à la désignation de Madame Christine le Flecher, domiciliée à 94140 Alfortville (France), Rue Simone de Beauvoir, 6, comme son représentant permanent pour l'exercice du mandat d'administrateur (délégué) d'INULA SA au sein de la Société ; et
- désigner désormais Madame Stéphanie Gheysens, domiciliée à Chemin de la Tourette 36, 7822 Isières, comme son représentant permanent pour l'exercice de son mandat d'administrateur (délégué) de la Société.

Décision 4 : Nomination de Madame Christine le Flecher comme administrateur de la Société

L'Actionnaire Unique décide de nommer Madame Christine le Flecher, domiciliée à 94140 Alfortville (France), Rue Simone de Beauvoir, 6, comme administrateur de la Société, avec effet à partir du présent, pour une durée de six (6) ans.

[...]

L'Actionnaire Unique confirme, pour autant que nécessaire, que le conseil d'administration de la Société est au présent composé comme suit :

- Madame Christine le Flecher ;
- INULA HOLDING SAS, représentée par son représentant permanent, Madame Patricia Tranvouez ; et
- INULA SA, représentée par son représentant permanent, Madame Stéphanie Gheysens.

Conformément à l'article 19 des statuts de la Société, la Société est valablement représentée pour tous les actes, à l'égard des tiers et en justice, soit en demandant, soit en défendant, par deux administrateurs agissant conjointement, à moins d'une délégation spéciale du conseil d'administration ou de deux administrateurs agissant conjointement au profit d'un administrateur délégué ou d'un fondé de pouvoir.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/02/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Décision 5 : Procuration spéciale – formalités

L’Actionnaire Unique décide de conférer tous pouvoirs spéciaux, agissant individuellement et avec droit de substitution, à Maître Thomas De Clerck, Maître Louis-Maxim Desmadryl, Maître Jente Depestel, Maître Sien Matthijs, Maître Mathieu Segaeert et Maître Ann-Sophie De Muynck ou tout autre avocat du cabinet d’avocats KPMG Law SRL, dont le siège est établi à Luchthaven Brussel Nationaal 1K, 1930 Zaventem, immatriculée au registre des personnes morales de Bruxelles, division néerlandophone, sous le numéro 0844.900.979, et ayant entre autres ses bureaux à Spinnerijstraat 101 boîte 22B, 8500 Kortrijk, afin de remplir toutes les formalités requises relatives aux décisions mentionnées ci-dessus, en ce compris, sans y être limitées, la rédaction, la signature et le dépôt des formulaires de publication au greffe du tribunal de l’entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur belge.

[...]

Extrait des décisions du conseil d’administration prises par écrit et à l’unanimité le 2 janvier 2024:

Décision 1 : Nomination de Madame Christine le Flecher comme administrateur délégué de la Société

Le conseil d’administration décide de nommer Madame Christine le Flecher, domiciliée à 94140 Alfortville (France), Rue Simone de Beauvoir, 6, comme administrateur délégué de la Société, et dès lors de lui déléguer la gestion journalière de la Société, à partir de la date des présentes décisions et jusqu’à la fin de son mandat d’administrateur de la Société ou si le conseil d’administration en décide autrement.

Décision 2 : Délégation de pouvoirs – formalités

Enfin, le conseil d’administration décide de désigner Me Thomas De Clerck, Me Louis-Maxim Desmadryl, Me Jente Depestel et Me Ann-Sophie De Muynck ou tout autre avocat ou collaborateur du cabinet d’avocats de KPMG Law SRL, ayant son siège à Luchthaven Brussel Nationaal 1K, 1930 Zaventem, comme mandataires spéciaux, avec droit de substitution et chacun pouvant agir seul, pour accomplir toutes les formalités requises relatives aux décisions mentionnées ci-dessus, en ce compris, sans y être limitées, la rédaction, la signature et le dépôt des formulaires de publication au greffe du tribunal de l’entreprise compétent, à la publication aux Annexes du Moniteur belge et à la modification de l’inscription de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extrait analytique conforme,

Ann-Sophie De Muynck
Mandataire spécial
Avocat